



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANT TAUX DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de huit salariés sur dix occupent un emploi à temps complet. Cette proportion est légèrement inférieure au secteur mais nettement supérieure à l'OMPL.



FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

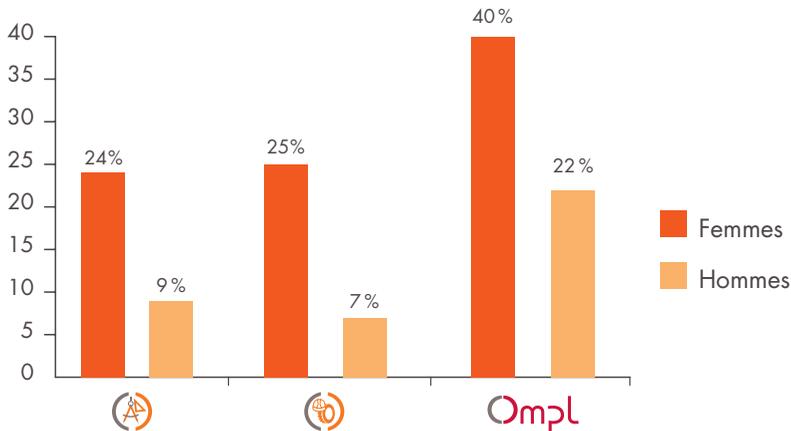
Le taux de femmes à temps partiel dans la branche est proche de la moyenne du secteur cadre de vie-technique.

Près d'une femme sur quatre est à temps partiel contre moins d'un homme sur 10.

Répartition des salariés par durée du temps travail en 2012

Temps de travail			Ompl
Temps complet	81 %	84 %	68 %
Temps partiel	19 %	16 %	32 %

Répartition des salariés à temps partiel par genre



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture



PARTICULARITÉS RÉGIONALES

Le taux de salariés à temps partiel varie selon la région, entre 14 % et 23 %.

Les fluctuations de la branche sont cohérentes avec celles du secteur.

Répartition des salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	18 %	17 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	19 %	16 %
Auvergne, Rhône-Alpes	19 %	17 %
Bourgogne, Franche-Comté	20 %	18 %
Bretagne	20 %	18 %
Centre	16 %	16 %
Corse	16 %	12 %
DOM	14 %	14 %
Île-de-France	14 %	13 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	23 %	20 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	17 %	15 %
Normandie	14 %	13 %
Pays de la Loire	21 %	19 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 %	18 %
Moyenne	19 %	16 %

Source : DADS 2012